

FINANCEMENT

Le Fonds de solidarité numérique

Les pays pauvres plaident pour l'expansion du "Fonds de solidarité numérique", un nouveau dispositif destiné à aider le Sud à profiter de l'Internet.

Les promoteurs du "Fonds de solidarité numérique" vieux de trois mois doivent présenter sa première grande application concrète: le financement d'un lien satellitaire entre des hôpitaux au Burkina Faso et au Burundi destiné à aider au diagnostic et à la formation du personnel de santé, particulièrement dans le traitement du sida.

Le président du Nigeria, Olusegun Obasanjo et ses homologues du Sénégal, Abdoulaye Wade, et de la République dominicaine, Leonel Fernandez, doivent réclamer solennellement à Tunis une expansion du Fonds, auquel ne participent actuellement que neuf Etats et 12 villes ou régions du monde.

"Le Fonds est très jeune, il a besoin de tout le soutien possible à tous les niveaux. Le secteur privé est un peu timide, il ne s'est pas encore engagé fortement", assure Elena Ursache, l'une des responsables de l'initiative.

Tous les Etats participants sont africains sauf la France, les régions sont françaises, espagnoles ou italiennes et les villes contributrices sont Paris, Dakar, Curitiba (Brésil), Delémont et Genève (Suisse), Lille et Lyon (France) et Santo Domingo (République dominicaine).

1% marchés publics

"Nous attendons beaucoup plus des autres. L'Afrique n'est pas très riche mais elle a le sens de la solidarité, donc pourquoi pas les autres", note Elena Ursache.

Le Fonds, dont le siège se trouve à Genève, a jusqu'à présent recueilli 5,5 millions d'euros. Les participants doivent verser 300.000euros lors de leur adhésion, mais l'une des idées du Fonds est une contribution d'un pour cent sur les marchés publics d'équipement informatique passés par les membres.

Jusqu'à présent, seule la ville de Genève s'est engagée dans cette voie. Les quatre sociétés genevoises de télécoms et d'informatique qui ont joué le jeu du 1 % ont reçu le label "Solidarité numérique".

"Le Fonds mise sur le principe du 1 %. C'est ce qui permettra de pérenniser le fonds", espère Elena Ursache, qui note qu'un tel dispositif peut nécessiter le vote d'une loi, notamment en France.

Complément facultatif

L'idée du Fonds, lancée lors de la première phase du SMSI à Genève fin 2003, avait alors été accueillie plutôt fraîchement par les pays riches qui avaient suggéré à la place d'inclure les nouvelles technologies dans les canaux d'aide au pays pauvres qui existent déjà.

Le mécanisme avait finalement été ressuscité sous la pression du président Wade, mais il n'avait pas obtenu l'appui officiel du Sommet. Il n'a été officiellement lancé qu'en août dernier avec un statut de complément strictement facultatif aux dispositifs existants.

"Nous accueillons favorablement le Fonds de solidarité numérique qui constitue une nouvelle

possibilité de financement alternative", assure Hamadoun Touré, un responsable du développement à l'Union internationale des télécommunications (UIT), qui organise le sommet de Tunis.

© **Le Nouvel Observateur**